

<http://www.snetap-fsu.fr/EHPAD-urgence-a-prendre-des-mesures.html>



EHPAD : urgence à prendre des mesures !

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mardi 30 janvier 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [FSU](#) soutient la grève de demain dans les EHPAD à l'appel de toutes les organisations syndicales de salarié.e.s, de l'Association des directeurs au service des personnes âgées et des organisations professionnelles, comme le Syndicat national des professionnels infirmiers.

La situation dans les établissements est explosive et insupportable : manque de personnels, suppression des emplois aidés, réforme de la tarification à l'acte pénalisant surtout les établissements publics dont le nombre est en baisse... Les conséquences sur les personnels et les résidents se traduisent par une maltraitance institutionnelle pour les uns et les autres.

Ce diagnostic est repris par la récente "mission flash" de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale sur la situation des EHPAD. Celle-ci reconnaît en effet les besoins criants du secteur. Il est confirmé aussi par le rapport d'information de l'Assemblée sur la mise en oeuvre de la loi Vieillesse qui demande un moratoire d'un an sur la mise en oeuvre de la réforme de la tarification. Et, à juste titre, « le Haut Conseil de l'Age considère que la situation actuelle dans les EHPAD n'est pas digne d'un pays aussi riche que le nôtre ».

Le constat est accablant ! Il est intolérable que la France maltraite ainsi personnes âgées et personnels ! Le Président de la République doit entendre ce cri d'alarme et recevoir les organisations.

Face à une mobilisation qui s'annonce massive, Madame Buzyn, a déjà annoncé une dotation de 100 millions d'euros pour les EHPAD. C'est un premier succès. Mais toutes les mesures nécessaires doivent être prises rapidement.

C'est pourquoi la [FSU](#) soutient les revendications des personnels qui réclament l'application du ratio d'un agent ou un salarié par résident prévu par le plan Solidarité grand âge alors que la moyenne est de 0,6 voire 0,3 ; une amélioration des rémunérations et des perspectives de carrières, l'abrogation des dispositions législatives de 2015 sur la tarification des EHPAD ; l'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés.

La FSU apporte son soutien à cette mobilisation et participera aux manifestations.